

songer qu'il ne faut pas entreprendre à la légère d'introduire un animal, ou un poisson quelconque, dans des eaux qui ne lui sont pas indigènes. Je crois que la Chambre ne devrait pas se lier à la proposition de l'honorable député et qu'elle devrait accepter la proposition faite par l'honorable ministre.

La proposition est adoptée, et le débat ajourné.

RÉCOMPENSES SCOLAIRES : EXPOSITION DE CHICAGO.

M. LACHAPPELLE : Je demande—

Copie du rapport détaillé des récompenses accordées par le juge ou jury, lors de l'Exposition Colombienne de Chicago, aux travaux des élèves des écoles primaires et spéciales de toutes sortes et de tout degré, et aussi aux élèves des institutions d'instruction secondaire de chacune des provinces du Canada.

M. l'Orateur, je dois dire à l'appui de cette motion, que je crois qu'il est de l'intérêt des honorables membres de cette Chambre, comme il est de l'intérêt de tous les hommes sérieux du pays, de faire tout ce qui est en leur pouvoir afin de détruire un préjugé qui semble profondément enraciné dans la population au sujet de l'instruction donnée dans les différentes provinces, mais surtout dans la province de Québec.

L'on est sous l'impression que l'instruction donnée dans la province de Québec est inférieure à celle donnée dans les autres provinces ; cette impression est, selon moi, erronée.

L'instruction dans cette province est surtout donnée par les Frères des Ecoles Chrétiennes, dont le mérite est incontestable.

La communauté des Frères des Ecoles Chrétiennes a été fondée par Jean-Baptiste de la Salle il y a un peu plus d'un siècle. La méthode d'enseignement primaire inaugurée par de la Salle, a toujours été considérée comme égale, sinon supérieure, aux autres systèmes d'enseignement primaire. Elle fut cependant combattue à diverses reprises, et les Frères enseignants, après avoir été plus ou moins bien traités dans certains pays, y ont été finalement accueillis avec faveur. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les Frères des Ecoles Chrétiennes, chassés de France par la Terreur, y furent rappelés quelques années plus tard.

Je prétends que l'enseignement primaire donné dans leurs écoles est au moins l'égal d'aucun autre enseignement. A l'appui de cette prétention, je puis dire, qu'en 1885, à la grande exposition scolaire tenue à Londres, les écoles des Frères ont remporté le premier prix au concours général. En 1876, lors de l'exposition universelle de Philadelphie, cette même institution a remporté encore le premier prix. J'ajouterai, de plus, que j'ai raison de croire qu'à la grande exposition de Chicago, tenue l'année dernière, les Frères des Ecoles Chrétiennes ont remporté le plus grand nombre de prix dans le grand concours scolaire qui a été tenu à cette exposition.

En présence de ces faits, qui me semblent indiscutables, je me demande comment il se fait que l'on continue à entretenir la croyance que les écoles de la province de Québec, où ce système d'enseignement prédomine, doivent être considérées comme inférieures à celles des autres provinces.

Je touche à cette question sans animosité et sans passion ; mais je crois qu'il est de l'intérêt, je dirai même du devoir de tous, de faire disparaître ce

M. STAIRS.

préjugé ; car ce préjugé entretient le fanatisme et est dommageable à toute la nation.

Je ne vois pas de raison pour que cette erreur ou ce préjugé subsiste, à moins que ce ne soit dans le fait qu'on laisse dire et répéter cette erreur sans la combattre.

J'affirme de nouveau que ce préjugé malheureux existe, et à l'appui, je citerai une correspondance publiée dans le *Globe*, de Toronto, en date du 28 septembre 1893, intitulée :

L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

SIR RICHARD WEBSTER SUR L'EXPOSITION SCOLAIRE D'ONTARIO.

Sir Richard Webster, président de la commission royale nommée pour représenter l'Angleterre à l'Exposition Colombienne, a fait une étude complète de l'exposition, la semaine dernière. Après que le distingué homme d'Etat anglais eut terminé sa visite à l'exposition des diverses provinces de la Confédération canadienne, on lui demanda ce qu'il en pensait. Sir Richard déclara sans hésiter qu'il était étonné et de la grandeur et de la perfection de l'exposition faite par la plupart de ces provinces, mais ce qui l'a le plus frappé, a-t-il ajouté, c'est l'exposition scolaire d'Ontario, dans la galerie des Arts libéraux. Il a également exprimé l'opinion que c'est l'une des expositions les plus belles et les plus instructives de toute l'exposition de Chicago. A son avis, l'exposition d'Ontario est la seule qui se rapproche de son idéal d'une exposition scolaire, car il la considère la plus parfaite quant à l'ordonnance et celle qui révèle le mieux, d'une façon à la fois simple et satisfaisante, le plus beau système pratique d'instruction publique, depuis le jardin de l'enfance, jusqu'à l'université, qu'il y ait aujourd'hui dans le monde entier.

Eh bien ! Voilà le témoignage d'un homme très distingué. Cette correspondance a trouvé place, vers la même date, dans le *Mail* et dans un grand nombre d'autres journaux de la Puissance du Canada.

On affirme dans cette correspondance, d'une façon positive, que le système d'éducation primaire d'Ontario, doit être considéré comme supérieur puisque telle est l'opinion d'un *attorney* très distingué d'Angleterre.

Je me permettrai de demander sur quoi cet honorable monsieur s'est appuyé pour faire une affirmation si gratuite ? S'est-il placé à un point de vue réellement pratique pour se former une opinion raisonnable des faits ?

La distribution des prix, si je ne me trompe pas, avait été faite alors, ou, du moins, le nombre des récompenses était fixé. Ce n'est pas évidemment là-dessus que s'est appuyé le personnage que je viens de citer pour faire la déclaration que je viens de lire à la Chambre. Il a donc porté un jugement à la légère, il a parlé après n'avoir fait qu'un examen superficiel. Ce n'est pas à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger sérieusement de cette question, comme je viens de le constater. Sans aucun doute l'exposition scolaire faite par la province d'Ontario a été apparemment supérieure à celle faite par la province de Québec. Mais nous savons que la somme mise au service des exposants par la province de Québec, n'a pas dépassé quelques centaines de dollars. Or, cette somme était bien inférieure à ce qu'elle aurait dû être et à ce qu'elle aurait été si les ressources provinciales l'eussent permises. La modicité de la somme mise à la disposition des exposants de cette province a eu pour conséquence ce fait-ci, à savoir, qu'entre autres choses, l'espace accordé aux exposants de la province de Québec a été très restreint.

D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que la somme de dix mille piastres avait été appropriée